

**Syndicat mixte des transports
PCSM : Transports scolaires sur le
périmètre du Syndicat mixte des
transports du Petit cul de sac marin.
Secteur : Ville de Baie-Mahault
desserte de l'école Pierre Mathieu à
partir du secteur de Moudong et
desserte du Lycée Bel Air**

ÉCRIT PAR AJL@LCG.GP

17 août 2020

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : Syndicat mixte des transports du petit cul de sac marin, Centre les Acacias Belcourt 1, F - 97122 Baie mahault, courriel : Jbrasseur@cloix-mendesgil.com

Code NUTS : FRY10

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.syndicatmixtedestransports.fr/index.php>

Adresse du profil d'acheteur :
<https://www.syndicatmixtedestransports.fr/index.php>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://www.eguadeloupe.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

<https://www.eguadeloupe.com/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=6107&orgAcronyme=ega1v>,

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : <https://www.eguadeloupe.com>.

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

I.5) Activité principale : Autre : TRANSPORTS.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : SMT 2020 MFS2

Numéro de référence :

SMT_2020_MFS2

II.1.2) Code CPV principal : 60112000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : **Transports scolaires sur le périmètre du Syndicat mixte des transports du Petit cul de sac marin. Secteur : Ville de Baie Mahault Desserte de l'école Pierre Mathieu à partir du secteur de Moudong et Desserte du Lycée Bel Air**

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 45000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

60112000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRY10

II.2.4) Description des prestations : Transports scolaires sur le périmètre du Syndicat mixte des transports du Petit cul de sac marin.

Secteur : Ville de Baie Mahault

Desserte de l'école Pierre Mathieu à partir du secteur de Moudong et
Desserte du Lycée Bel Air

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée :

Valeur hors TVA : 45000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Année scolaire 2021/2022

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au

registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être

effectuée par le dispositif Marché

public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 15/09/2020 à 12 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 15 septembre 2020 à 12 h 00

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Basse Terre, Quartier d'orleans allée Maurice Micaux, F - 97100 Basse terre, adresse internet : <http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Basse Terre, Quartier d'orleans allée Maurice
Micaux, F - 97100 Basse terre, adresse internet :
<http://guadeloupe.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 14 août 2020